RÉSISTONS ENSEMBLE
CONTRE LES VIOLENCES POLICIÈRES ET SÉCURITAIRES

Bulletin n°49 • janvier 2007

Résistons ensemble c/o CICP, 21ter, rue Voltaire, 75011 Paris | **Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com**
Pour le recevoir par la poste : envoyer un carnet de timbre pour dix numéros. http://resistons.lautre.net/

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

L'Etat est à suspecter !

Taoufik el-Amri et Guillaume Perrot sont les derniers sur la liste. Ils ont été précédés de quelques mois par Fathi, Wilhelm et Mickaël. Ils sont tous morts noyés suite à une intervention policière. Pour Taoufik et Guillaume un syndicat de flics ose même parler de «loi des séries», comme s'il s'agissait d'accidents d'avion. Sans blague ! Poussés ou pas poussés, tombés tout seuls ou pas, victimes d'une hydrocution en plein été ou en hiver…? On ne sait pas. Une brume épaisse entoure leur mort. Celle du mensonge d'Etat. Pareil pour Zyad et Bouna.

La répression constitue le squelette de l'Etat. Le droit à la santé, à l'éducation, aux prestations sociales… ne constituent que sa chair. L'Etat n'a plus que la peau sur les os mais ça ne suffit toujours pas aux candidats en course pour les présidentielles qui font comme si la violence n'était pas l'essence même de l'Etat et qui continuent de plus belle à le dépouiller de sa chair. La preuve ? Aucun de ces candidats n'exige, ni même ne promet, la vérité sur la mort de ces victimes. À la base de leurs programmes électoraux il y a l'acceptation de l'Etat et de sa violence. Toucher au squelette de l'Etat signifierait envisager une autre société où l'homme ne serait pas un loup pour l'homme. Lutter pour que la vérité voie enfin le jour ce serait enfoncer un coin dans cette machinerie infernale et laisser entrer une lueur d'espoir pour l'avenir.

> Chroniques du mensonge et de la dissimulation étatique :

L'IGS a rendu son rapport : à Clichy-sous-Bois, en novembre 2005 il n'y a pas eu de vol de la part **Zyed, Bouna et Muttin,** les flics les ont bien pris en chasse et ils étaient bien au courant que les trois jeunes étaient entrés dans le transformateur. Donc, Sarkozy, les flics ont menti sur toute la ligne. Démission du ministre et des flics menteurs, sanctions contre eux ? Tu parles, il ne faut pas rêver !

Le 15 décembre. Les policiers abandonnent **Guillaume Perrot** 35 ans bien qu'ivre et sous tranquillisants au bord de la Seine sans le ramener à l'hôpital. Son corps vient d'être retrouvé dans l'eau. Pourquoi s'est-il retrouvé dans la Seine, saura-t-on jamais ?

Taoufik el-Amri a disparu depuis des semaines, les flics envoient balader sa femme. Puis des témoins affirment l'avoir vu arrêté par la police. Le mensonge des flics éclate, ils sont obligés d'avouer son interpellation pour «ivresse publique», d'après eux, ils le laissent à 600 m du canal. Lui aussi, on le retrouve noyé. Des manifestations ont eu lieu à Nantes et à Alençon pour exiger la vérité.

> La plaque pourrie

Vingt ans après, l'Etat vomit une plaque *«À la mémoire de Malik Oussekine étudiant âgé de 22 ans frappé à mort lors de la manifestation du 6 décembre 1986 ».* C'est le maire de Paris, Delanoë (PS) qui a concocté ce texte honteux. *«Frappé à mort…»* c'est tout ce que l'Etat et ses serviteurs voudraient qu'on retienne. Surtout ne pas dire que Malik Oussekine est mort frappé par la police et que la justice de ce beau pays n'a collé que de la prison avec sursis aux deux flics voltigeurs qui ont causé cette mort. Même face à l'évidence l'Etat ne sourcille pas et fait des pseudo commémorations pleines de mépris et de honte. Et que dire de l'emplacement de cette plaque, au sol, sur le trottoir (refus des copropriétaires pour que la plaque soit sur le mur de l'immeuble…). Vingt ans après, la place que l'Etat réserve à Malik c'est toujours à terre.

> Prostitution : les vraies zones de non-droit

19 Décembre, procès à Douai de 4 policiers pour viol d'une prostituée. Celle-ci témoigne avoir été menacée de placement en garde à vue et saisie de son véhicule et avoir été violée par ces policiers en fonction ; pour ceux-là il ne s'agit pas vraiment de viol mais du fruit d'un « pacte » car selon eux *«il peut être intéressant (.) d'avoir des policiers dans la poche».* C'est la loi LSI qui est en cause, elle criminalise le racolage même «passif», et rend invivable la vie des prostituées : constats d'infraction obtenus sous la contrainte, saisies illicites de véhicules, PV visant les véhicules dont le stationnement «gêne» où qu'ils se trouvent, fouilles humiliantes, gardes à vue abusives, corruption, racisme à l'encontre des prostitué(e)s étranger(e)s.

Cf le rapport : *«prostituées face à l'arbitraire policier»* in http://www.lesputes.org.

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Quand j'entends le mot culture, je sors mes voltigeurs Mercredi 6 décembre 2006 certains intermittents décident de se rendre devant la toute nouvelle chaîne de télé « La voix de la France ». Dès la sortie du RER : matraques, lacrymogènes et plus inquiétant encore, le retour des fameux flics voltigeurs qui, en 1986, s'étaient brillamment illustrés en tabassant a mort Malik Oussekine... Bilan pour une résistante : forte entorse de la main droite et du poignet droit, contusions multiples, arrêt de travail de huit jours, ITT de quatre. Maintenant, allumez vos télés et... dormez !
À lire sur http://php.espace.free.fr/modules.php?name=News&file=article&sid=942

L'intention devient délit Les dispositions des lois Sarkozy sont en application ! Un jeune avait écrit au feutre sur une publicité. Une caméra de vidéo-surveillance pas loin, la BAC arrive, coups, insultes raciste, mis en garde à vue et inculpé d'outrages et rébellion. Mais les bandes vidéo, preuves des exactions policières, sont déclarées détruites. Le jeune a été condamné à des jours de TIG. Il avait jusqu'à fin janvier 2007 pour les effectuer. Il est de nouveau passé en procès en octobre dernier et là, le juge a considéré qu'il n'avait pas l'intention de faire ses jours de TIG et lui a infligé un mois de prison ferme, alors même qu'il avait encore bien le temps de les effectuer. C'est un véritable procès d'intention ! Le soupçon d'intention devient délit !

La police au collège En février 2006, l'inspecteur d'académie, le préfet et le président du conseil général du 92 (Sarkozy) ont signé un protocole prévoyant l'affectation de policiers référents dans 12 collèges du 92. Ce dispositif s'étend début 2007 à 32 collèges supplémentaires et pourrait toucher les autres départements d'ici peu. Il est une insulte aux collégiens qui sont ainsi considérés comme de potentiels délinquants. L'école a besoin de personnels éducatifs et non d'un uniforme et d'une matraque !

Connu des services de police ! C'est l'expression d'usage lorsque l'on est fiché au STIC. Ce fichier national de police rassemble tous les renseignements sur les infractions, personnes mis en cause, suspects, témoins... Au 1er janvier 2006, il recensait 28.9 millions de procédures, 4.5 millions d'individus mis en cause, 22.5 millions de victimes, (d'après la CNIL). Pour 3500 salariés des zones aéroportuaires parisiennes, ce fichage a été synonyme de discrimination à l'emploi, contraint à des analyses d'urine et de sang pour avoir fumé du shit par exemple, voir la perte pure et simple de leur taf. Dans leur communiqué (http://www.mrap.fr/communiques/derive), diverses organisations et syndicats dénoncent la « dérive sécuritaire ». Mais peut-on vraiment parler de « dérive », n'est-ce pas le propre du fichage d'être massif et discriminatoire ?

Refusons le fichage ADN Depuis les lois dites de sécurité intérieure (2003) et Perben II (2004), une centaine de délits supplémentaires obligent à se soumettre à un prélèvement ADN, du meurtre au tag, condamnés ou simples suspects, le Fnaeg, le fichier des empreintes génétiques, ne cesse de gonfler. Le cas de Benjamin, condamné pour avoir fauché un champ d'OGM, et poursuivi pour le refus de se soumettre à un prélèvement ADN n'est pas le seul acte de résistance. Le 13 et 14 décembre trois procès similaires ont eu lieu. D'autres procès sont à venir, info, soutien : http://refusadn.free.fr/

« Je tire sur mon spliff et j'emmerde la police »
Rara était accusé « d'outrage et rébellion » pour avoir chanté cette chanson l'été dernier, « ils (la police) m'ont sauté dessus à six j'ai pris des coups dans la gueule ». Verdict le matin du 7 décembre : 1800 euros d'amende en tout ! Rara a décidé de faire appel... info : http://www.myspace.com/rarafonpani.

Tramway Une quarantaine de militants a saisi l'occasion de l'inauguration du tramway parisien construit par Alstom pour dénoncer la participation de cette dernière à la construction du tramway colonial de Jérusalem qui va rouler sur des terres volées aux Palestiniens. Ces manifestants ont fait l'objet de brutalités stupéfiantes de la part de la police dès qu'ils ont déployé leurs banderoles : charge violente, interpellation pour « manifestation illégale » puis transport au centre de rétention de la goutte d'or. Il y a eu deux blessés dont un en ITT de 15 jours. Tout ceci en dit long sur la réelle liberté d'expression.
À lire sur http://paris.indymedia.org/article.php3?id_article=74330

> SUR LE ViF

La police : une nouvelle méthode *« Alerté par des cris, provenant du commissariat de St Denis, je m'approchai et vis un civil taper sur un mineur. En me voyant il s'arrêta et aussitôt un policier me cria (...)qu'il s'agissait d'un père et son fils. Des policiers me contrôlèrent et l'un d'eux, en grand moralisateur, de m'expliquer "que certains délinquants méritent des roustes" pour leçon. Maintenant aux violences commises par les flics s'ajoute la violence familiale sous surveillance policière. Autoriser un civil à en frapper un autre dans un commissariat ou comment sous-traiter la violence policière en mettant la pression sur des parents écrasés par le système. »*

L'envolée en procès Beaucoup de bleu, et une cinquantaine de personnes venues en soutien au journal l'envolée le 19 décembre à Beauvais. Plusieurs affaires : IRIS, isolement, malades en détention... c'est la parole directe des prisonniers qui s'exprime et qui dérange.Cinq détenus longues-peines cités comme témoins : *« Pour un transfert, les IRIS arrivent, bâillonnent à 5h du matin, même pas de "veuillez nous suivre svp". [...] j'étais très mal [malade du sida], je pesais 48Kg, en isolement, gravement malade des poumons, un surveillant me voit et appelle SOS médecin. Ce médecin insiste pour qu'on m'emmène à l'hôpital immédiatement. Les surveillants refusent, par absence d'escorte. Le lendemain [...] quand les infirmières et les médecins se sont occupés de moi [...], j'ai été étonné, j'avais perdu l'habitude d'être traité en être humain »*. Le jugement en délibéré pour le 20 février 2007 à 13h30. Rendez-vous est pris !
À lire sur http://resistons.lautre.net/article.php3?id_article=319.

***« Pour ne pas avoir vu un policier** qui m'aurait fait signe de m'arrêter... pointant son arme vers moi en criant : "Bouge pas, bouge pas connard". Ils m'ont plaqué comme un animal au sol, menotté, et ont continué à me taper la tête contre le macadam... Conduit aux urgences où je n'ai même pas été soigné.... j'avais le nez cassé... Le procureur, vient de classer ma plainte sans suite. Comment voulez-vous que je continue à faire confiance à la justice. »*
À lire sur http://php.espace.free.fr/modules.php?name=News&file=article&sid=891

> AGiR



Anti-délation *« Le projet de loi Prévention de la délinquance devrait passer en dernière lecture à l'Assemblée Nationale à la fin du mois de Janvier. Il a déjà été largement amendé dans un sens plus répressif lors de ses précédentes lectures au Sénat et à l'Assemblée Nationale »* (extrait de l'appel). Une semaine d'action est prévue du 22 au 26 janvier 2007, **Info : http://www.abri.org/antidelation/**

Procès des sept membres du Collectif des déboulonneurs de Paris le vendredi 12 janvier à 9h. Tribunal correctionnel de Paris – 29e chambre, métro Cité, poursuivis pour avoir répondu à la publicité, ils revendiqueront leurs actes devant les juges. Solidarité ! **Source : http://www.deboulonneurs.org/**

Lyon : taser festival en soutien aux inculpé(e)s le 25 et 26 janvier 20h : 2 soirées de concerts au Rail Théâtre 69, rue Gorge de Loup Lyon 9e, 27 janvier 20h : resto et spectacles-surprise à l'Insoleuse 10bis, rue St Eusèbe Lyon 3e.

http://resistons.lautre.net/ informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...